



**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de**  
**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

**Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2024**

**Président : M. Cédric DAUGE**

**Secrétaire de séance : Marie Claire MULLIERE**

**Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Marie-Claire MULLIERE - Céline BESSONNAT -- Sylvie BARTHELEMY - Stéphanie GREMERET - Sylvie SAUNIER - Constance FINAS**

**MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLOUX - Yves LOMBARD - Sébastien LESSARD - Cédric TISSOT**

**Absents excusés : Quentin D'ALASCIO – Constance FINAS**

Préalablement à l'ouverture de la séance, les conseillers se sont rendus dans les locaux du Restaurant l'Embuscade afin de choisir le matériel à conserver avant rénovation des lieux.

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 03 septembre 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

**PROJET DE PRESENTATION DE RENOVATION DU RESTAURANT L'EMBUSCADE (MAÎTRISE D'ŒUVRE)**

M. Christophe BRISE, maître d'œuvre du cabinet ATELIER 71, retenu dans le cadre de l'appel d'offre du projet de rénovation du restaurant l'Embuscade assiste à la séance afin de proposer les modifications et variantes de réhabilitation attendues par le Conseil : terrasse avant abritée, optimisation et conservation potentielle du matériel existant, orientations sur un aspect plus convivial, éco conditionnalité...)

Après discussions, remarques et concertations, le Conseil soumet à Monsieur BRISE la possibilité de finaliser le projet pour espérer déposer un permis de construire courant novembre, lancer la consultation des entreprises en décembre et entreprendre le début des travaux en avril 2025.

M. le Maire ajoute que le projet subventionnable a été présenté auprès du comité « Territoires en action » lundi 30 septembre 2024 et a été retenu.

D'autres demandes de subventions seront faites auprès du département, de la Région et de l'Europe.

Par ailleurs, le Conseil étudiera très bientôt les possibilités de gérance du restaurant prochainement rénové.

**VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour**

## **REMBOURSEMENT DE FACTURES AUX ELUS**

Mme Marie-Claire MULLIERE, adjointe, présente deux factures pour l'achat de matériel :

- Kiabi pour un montant total de 32.00 € (Khoh Lanta Family, fête du Troquis)
- Castorama pour un montant de 14.90 € (poubelle structure d'accueil)

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte de rembourser ces factures à Madame MULLIERE.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## **ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE DEPART EN RETRAITE A DEUX AGENTS**

M. le Maire rappelle au Conseil le départ en retraite de deux agents des services techniques. Il propose de verser à ces deux employés une prime de départ en retraite.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte la proposition de M. le Maire.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour – 1 abstention

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

M. le Maire présente les différentes demandes de subventions, la sollicitation du Tennis Club de Baudrières pour l'organisation des Olympiades et l'état de consommation des tickets de manège offerts aux enfants du RPI à l'occasion de la fête du Troquis.

Le Conseil municipal décide d'attribuer à chaque association et forains, la somme suivante :

- Collectif intercommunal du Téléthon 2024 : 150 €
- Centre de Formation d'Apprentis de St Marcel : 50 €
- Association de prévention routière : 150 €
- Tennis Club de Baudrières : 374.20 €
- Forains fête du Troquis : 1130 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## **PROPOSITION DES COUPES DE BOIS 2025**

Après avoir entendu l'exposé de M. Dominique BOUILLOUX, à la suite de la proposition de l'ONF des coupes de l'exercice 2025, le conseil :

- Approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit : parcelles 1c, 2, 3, 5, 12, 13a, 13t, 33,35, 36a, 41, 42a, 43a
- Décide des orientations de mise en marché suivantes : 13a et 13 t, taillis et houppiers feuillus (vente en contrat et cession), 13a et 13t, BO feuillus (vente en concurrence), 1c, 2, 3, 5, 12, 33, 35, 36a, 41, 42a,43a, houppiers feuillus (vente en contrat et cession), 1c, 2, 3, 5, 12, 33, 35, 36a, 41, 42a, 43a, BO feuillus (vente en concurrence).
- Autorise M. le Maire à adapter la destination des produits,
- Autorise M. le Maire à signer les documents afférents.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## **MODIFICATION DE LA DATE DE CREATION D'EMPLOI PERMANENT AUX SERVICES TECHNIQUES**

Le maire revient sur la délibération créant un emploi permanent et le recrutement d'un agent contractuel de droit public aux services techniques.

Le recrutement ayant été validé, il convient de modifier la date d'ouverture du poste reportée au 18 novembre 2024.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**M. le Maire évoque :**

- La convention provisoire élaborée par Bresse Louhannaise Intercom concernant l'impact financier du nouveau fonctionnement du RPI,
- L'achat d'un nouveau véhicule pour les services techniques,
- La nécessité de fixer une date pour déménager le restaurant l'embuscade entre élus : le samedi 4 janvier 2025 est retenu,
- Son entretien avec Monsieur Bernard PICHET de la fédération de pêche afin d'obtenir des conseils techniques sur les conditions de vidange de l'étang de la Verne. Un assèchement prolongé serait nécessaire afin de réduire le taux d'envasement. Une déclaration devra être soumise à la DDT et les travaux de vannage seront également examinés.
- La nécessité d'entreprendre les travaux de raccordement à l'assainissement collectif pour la vente de la parcelle ZE 61, rue des Chevanys, intégrée en zone AU au PLUi. Un devis sera accordé à l'entreprise CORDIER pour exécution courant novembre,
- Les devis de Mme Marie-Emilie MAZEAU de l'entreprise Mebach Office pour la réalisation du bulletin municipal. Le Conseil retient la proposition la plus complète (Mise en page, relecture et impression de 600 exemplaires),

- Les divers impayés qui devraient bientôt être soldés après sollicitations auprès des créanciers,
- Les remerciements de l'association France Alzheimer pour le versement d'une subvention,
- La prochaine visite du Sous-Préfet courant novembre 2024. Un circuit sera prochainement organisé sur différents sites de la commune,
- Le projet de coupes budgétaires de l'Etat mettant à mal le maintien des agences postales communales. Il précise que l'agence de Baudrières est classée 2<sup>ème</sup> de la circonscription et que cette information reste à confirmer.

**Nathalie TISSOT fait part :**

- De sa présence à l'assemblée générale de l'association de Base Ball et des Amis de l'école,
- Des dernières informations du Siced : Baisse du prix de passage à la déchetterie pour les professionnels (5 €) et valorisation de leurs matériaux, ouverture du site de Torcy pour l'optimisation du tri des déchets, félicitations de Citéo pour le très bon taux de tri au niveau du SICED, étude de la problématique du tri dans les établissements recevant du public, volonté d'un objectif de matériau à la vente 100 % recyclable d'ici à 2030.

**Marie-Claire MULLIERE présente :**

- La demande de renouvellement de convention Axa assurances proposant des mutuelles à prix attractif aux administrés,
- Un point sur la dernière réunion Com-Com du 26 septembre dernier, notamment sur la convention VIF « Violences Intra Familiales » et le suivi de projet de construction de deux pôles enfance jeunesse à Saint Germain du Plain et Cuisery,
- L'organisation du repas CCAS prévu le 12 octobre prochain,
- L'avancement du projet d'aménagement du terrain de basket en city stade. Plusieurs entreprises ont été contactées et des devis proposés.

**Yves LOMBARD fait part au Conseil** du retour de test d'Abremag à la suite de l'utilisation du matériel de désherbage des chemins piétons et des espaces sablés.

**Colette JODAR-TORRES et Cédric TISSOT reviennent** sur la problématique des écoulements des eaux ruisselantes sur la propriété d'un administré impasse des Besses. L'Association Foncière de Remembrement est concernée et fera le nécessaire.

**Sylvie BARTHELEMY** évoque l'endommagement d'un poteau électrique à l'angle de la route de Cuisery et la route du Château. Une enquête a été faite par Enedis auprès des administrés du voisinage pour comprendre l'origine du sinistre.

**Dominique BOUILLOUX présente son actualité bois :**

- Les lots de bois 2024/2025 sont faits, les documents sont disponibles en mairie,
- L'ONF propose un affouage de résineux sur la parcelle 16,
- Un devis a été demandé à l'entreprise CORDIER pour l'abattage d'un arbre menaçant situé vers l'impasse de la Chênerie,
- Le nettoyage de l'excédent communal au pont Monin est programmé,
- Le président de la société de chasse est à la recherche de bois pour concevoir des miradors.  
Un chêne tombé depuis un certain temps dans un bois communal lui sera attribué.

**Date à retenir :** Vœux du Maire : 11 janvier 2025  
Fermeture du secrétariat de mairie et de l'agence postale : 02 novembre 2024

Cédric DAUGE, Maire

